

ASSOCIATION des RESIDENTS de MORZINE
COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 11 août 2010

En l'absence du président, après émargement des adhérents présents et enregistrement des pouvoirs, le quorum étant atteint, Jacqueline REBIN, secrétaire générale, déclare l'Assemblée Générale ouverte.

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 13 août 2009

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Rapport moral de l'année 2009/2010 (présenté par Jacqueline Rebin, secrétaire générale)

Les faits marquants, très regrettables pour notre association ont été :

- en novembre 2009, le grave accident de Robert Jenny, élu à la vice-présidence en août et qui devait prendre la présidence de l'A.R.M.
- en mai 2010, sa démission pour raison de santé, ce qui a entraîné une vacance de la fonction de président.
- fin 2009 : démission de Jacques Alix, secrétaire adjoint et trésorier adjoint.

Les activités, de plus en plus nombreuses, ont plus ou moins bien marché selon la saison

Pour les activités d'été, on peut noter une bonne participation dans l'ensemble, sauf pour le tournoi de football des hôteliers qui a été un échec. En 2010, une nouveauté est inscrite au programme : les stages de danse de salon.

Les activités d'hiver ont été plus décevantes : le dîner cabaret n'a enregistré qu'une faible participation des adhérents : 20 personnes seulement.

Quant au slalom ARM, il a été annulé faute de participants (2 seulement)

Les réductions

En été, nous bénéficions des réductions suivantes :

Bureau des activités de montagne (10 %) - Indiana Parc (10 %)

Location VTT (5 % - puis 10 %) - Piscine/patinoire : conditions résidents identiques aux conditions Morzinois

Golf : 20 % le green fee et 14 % la carte de 5.

Taxis Iglis Citadelle : 10 % - France Boissons : 10 % - Nouveau : 10 % sur gymnastique Palais des Sports

Hiver :

Remontées mécaniques :

Portes du Soleil : 20% sur les forfaits saison

10 % sur 6 à 14 jours sur internet avant 5 décembre.

Morzine les Gets : 30 % sur les forfaits saison

10 % sur 14 journées ou 14 après-midi non consécutives

20 % sur 6 à 14 jours consécutifs hors vacances scolaires (sur internet entre le 15 septembre et 31 octobre 2010).

L'information est à la disposition des adhérents via :

- Le bulletin : 3 numéros par an (mars – juin – octobre). Envoyé aux membres, aux VIP et partenaires .
- Le site internet : mis à jour régulièrement et de plus en plus consulté
- les mailings internet qui ont démarré à l'automne 2009 (55 % des adhérents concernés)
- les Informations municipales : questions à Monsieur le maire lors de l'A.G. et les bulletins municipaux peuvent être envoyés à l'adresse principale des résidents moyennant fourniture des timbres.

L'implication dans Morzine

- avec la mairie : Soutien du tri sélectif des déchets

Représentation dans le Comité de suivi de la Charte de Développement Durable

- avec l'Office du Tourisme : co-organisation d'activités - Projet d'accueil commun

- avec l'Association du Patrimoine : soutien et implication dans ses activités

- avec l'Association des Commerçants : Contacts suivis

- et par le soutien d'associations : Bibliothèque - Maintien à domicile - Secours en montagne

Les adhésions

Après avoir connu une progression spectaculaire entre 2006 et 2009, on note cette année, une stabilisation autour de 320.

3. Rapport financier (présenté par Jacky Lecointre, trésorier)

RAPPORT FINANCIER - SAISON 2009/2010 - Du 1/04/09 au 31/03/10

RECETTES	DEPENSES		
Cotisations	5 724 €	Bulletins (impression et frais d'envoi)	2 957 €
Intérêts Livret A	187 €	Autres prestations et fournitures administratives	574 €
Partenariat et Dons divers	1 314 €	Sous-total frais administratifs	3 531 €
		Internet (maintenance et hébergement du site)	215 €
		Animations (repas, tournoi tennis, golf, barbecue,...)	
		coût net (dépenses et recettes)	868 €
		Cotisations (O.T. et F.F.A.R.S. M.)	264 €
		Assurances	140 €
		Dons versés	451 €
TOTAL DES RECETTES	7 225 €	TOTAL DES DEPENSES	5 469 €

EXCEDENT 1 756 €

DISPONIBILITES

LIVRET A 11 500,00 €

C.C.P. 978,61 €

ESPECES 0,80 €

12 479,41 €

A déduire :

Adhésions 2010/2011 perçues d'avance au 31/03/10 -162,00 €

Charges à payer au 31/03/10 :

- Impression et affranchissement du bulletin "Printemps 2010" -847,33 €

- Cotisation 2010 à l'O.T. de Morzine -164,00 €

- Abonnement 2010 à la Boîte Postale -70,56 €

soit DISPONIBILITES au 31/03/10 11 235,52 €

Pour mémoire, Disponibilités au 31/03/09 9 479,28 €

Solde de l'exercice (Excédent) 1 756,24 €

BUDGET SAISON 2010/2011

A.R.M. BUDGET 2010/2011 (Version 1)

RECETTES

. Cotisations 320 adhésions à 18 € 5 760 €

. Intérêts CNE 200 €

. Partenariat 1 300 €

TOTAL 7 260 €

DEPENSES

1-Bulletins (Impression et affranchissement) 3 100 €

2-Frais divers (affranchissements, fournitures,...) 800 € 3 900 €

. INTERNET

. Maintenance 100 €

. Hébergement 220 € 320 €

. Animations (Repas, Golf, Barbecue, Tournoi de tennis,...) 1 000 €

. Cotisations (Office de Tourisme et "F.F.A.R.S.M.") 300 €

. Assurances 150 €

. Dons 400 €

TOTAL DEPENSES 6 070 €

SOLDE DE L'EXERCICE 1 190 €

DISPONIBILITES 12 400 €

Le rapport moral et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité.

Quitus est donné au trésorier.

Le trésorier confirme le maintien de la cotisation annuelle à 18 Euros (par famille).

4. Elections des membres du conseil

Mandats à échéance :

Christian Bernard : ne se représente pas

Jean-Marie Grandhomme

Jacky Lecointre

Christian Libouraux

Jacqueline Rebin : ne se représente pas

Les membres désirant renouveler leur mandat sont réélus à l'unanimité

Jacqueline Rebin fait part à l'assemblée de la démission, pour raison de santé, de Monika Worf, représentante de l'ARM à l'Office de Tourisme.

Nouveaux membres :

Alain Hermet, candidat à la présidence,

Agnès Lesaichot, disposée à remplacer Monika Worf.

André Parois, remplaçant de Christian Bernard pour l'activité "randonnées".

Ces nouveaux membres sont élus à l'unanimité.

Situation des membres statutaires du conseil d'administration :

Président : poste à pourvoir (suite départ de Didier Valleur)

Vice-président : poste à pourvoir (suite démission de Robert Jenny)

Trésorier : Jacky Lecointre

Secrétaire Générale : Jacqueline Rebin – ne se représente pas – poste à pourvoir

Secrétaire adjoint et trésorier adjoint : postes à pourvoir suite démission de J. Alix.

J. Rebin souligne que, si des candidats se sont présentés pour les fonctions de président et vice-président, il n'en est pas de même pour celles de secrétaire adjoint et trésorier adjoint. Or il est vital pour l'association que ces postes soient assurés.

Madame Chardiny, co-fondatrice de l'A.R.M. et co-présidente d'honneur, félicite et remercie Jacqueline Rebin pour le travail accompli. Un bouquet est remis à Jacqueline Rebin et un autre bouquet sera également remis à Monika Worf, absente.

5. Jacqueline Rebin accueille Monsieur Jean-Louis Battandier, maire de Morzine ainsi que Monsieur Georges Coquillard, président de l'Office de Tourisme et des Portes du Soleil.

Intervention de M.Coquillard

Je suis toujours ravi de venir à cette Assemblée Générale de l'Association des Résidents de Morzine car c'est une association qui marche bien et j'ai pu apprécier d'ailleurs ses bulletins qui sont très bien faits.

J'apprécie toujours d'être au contact des résidents. Et puisque vous avez parlé de Monika Worf, j'ai une pensée particulière pour elle, car elle a toujours participé activement aux réunions de l'office de tourisme.

Le "Multipass" est une réussite, nos objectifs sont atteints, nous avons augmenté toutes les activités en chiffre d'affaires de tous les participants ; d'ailleurs on essaie partout de nous copier.

Cette réussite est due aux acteurs économiques du multipass qui sont dynamiques et actifs dans l'opération car il faut bien y participer financièrement et matériellement.

A l'avenir, le multipass sera reconduit, les avantages vont être augmentés.

On a monté une opération pour inciter les gens qui ne savent pas skier à venir à Morzine. Cette opération sera en place dès l'hiver prochain.

Notre objectif d'ici 3 ans est ambitieux : nous projetons d'inclure le multipass dans le forfait.

Pour l'hiver, on améliore toujours les remontées mécaniques dans les portes du Soleil :

- les remontées mécaniques de Chamossière vont être refaites pour l'hiver prochain.
 - côté Suisse un certain nombre de téléskis vont disparaître pour être remplacés par des télésièges
- la liaison Lingat-Super Châtel va se réaliser assez rapidement.

l'avenir sera la liaison Prodains-Avoriaz

L'OT de Morzine a réalisé une nouvelle brochure, qui souligne un peu plus l'authenticité de Morzine. Le nouveau site internet, dans le même style, va être opérationnel dès fin août.

Et dès cet hiver, nous aurons un nouveau produit : "you can ski". Il s'agit d'une offre "6 jours tout compris " : remontées mécaniques, location de chaussures, moniteurs, et nouveau centre d'apprentissage du ski. Ce forfait sera de 269 € pour 6 jours et 169 € pour 3 jours. Il s'agit d'un produit unique et très compétitif.

Un nouvel évènement : le festival des concerts sauvages, en collaboration avec Canal +, la Warner et Lagardère. Il s'agira de concerts uniques qui auront lieu sur des petites scènes mobiles qui seront installées sur les domaines skiables et montées au dernier moment, Les artistes seront choisis par la Warner. L'information sera envoyée par SMS quelques minutes avant le début du concert (opérateur Orange). Il y aura 2 concerts par jours, les déplacements se feront à ski.

Le soir, il y aura une semaine musique live où de jeunes artistes/groupes se produiront et celui qui aura été choisi comme le meilleur de la semaine sera pris en contrat par la Warner.

Il s'agit d'une opération lourde : plus d'1 million et 1/2 d'Euros de budget mais c'est le sponsoring qui finance et la part des Portes du Soleil n'est que de 200.000 Euros. Ce sera l'évènement phare de la saison d'hiver, il aura lieu du 2 au 9 Avril pour attirer du monde dans le domaine qui est un peu désert à cette époque.

Le rôle principal de l'OT, c'est l'accueil. On va profiter de l'aménagement de la place pour réaménager également l'office de Tourisme, qui aura, notamment, une nouvelle porte centrale à la place du guichet des remontées mécaniques.

Pour conclure, Georges Coquillard souligne les excellentes relations existant entre la mairie et l'office de tourisme, ce qui ne peut être que très bénéfique pour la station.

Questions/réponses

Q : Serait-il possible d'avoir un forfait "Morzine-les-Gets-Avoriaz, sans prendre la forfait "Portes du Soleil".

R : Cela fait 20 ans qu'on en parle, 20 ans que ça n'aboutit pas. Il y a 10 sociétés de remontées mécaniques différentes dans les Portes du Soleil.

Pour l'instant, je pense que vous pouvez oublier. Il y a déjà eu une petite avancée à la suite d'une demande de l'ARM mais Ce forfait PNGA ne se fera jamais.

Mon projet, je vous l'ai dit, c'est que d'ici 3 ans le multipass soit inclus dans le forfait. Je pense que ça se fera.

Intervention de Monsieur Jean- Louis Battandier, maire de Morzine.

Monsieur Battandier excuse Evelyne Mc Quiston qui ne peut participer à cette assemblée pour raison de planning.

Il exprime ensuite sa satisfaction de se retrouver à cette AG de l'Association des Résidents de Morzine, "association qui représente une force de proposition dans Morzine, où la visibilité de l'avenir n'est pas toujours évidente. Les idées sont les bienvenues, les critiques sont écoutées".

Cette année 2010 est une année difficile : les projets en cours impliquaient un certain nombre de challenges à relever, des réalisations à faire, des organisations à mettre en place. Ces réalisations sont lancées et constituent une charge de travail extrêmement lourde pour la commune, même si elles sont bien contrôlées financièrement. En effet, par rapport aux structures d'une ville de 3.025 habitants, il faut régler des problématiques saisonnières d'un territoire qui reçoit 38.000 personnes en hiver. Les réalisations revêtent un aspect sinusoïdal : on doit terminer en hiver, repartir au printemps, arrêter à nouveau en été pour repartir en automne.

Nous avons commencé la réalisation de la place de l'Office de Tourisme et nous allons redémarrer une nouvelle tranche en septembre : aménagement de la Taille de Mas du Pléney, qui est un des "axes nobles" que nous espérons donner à Morzine, puis de la route de la combe à Zorre dans la partie qui va depuis le carrefour du Grand Hôtel jusqu'à la partie centrale de la place de la Crusaz .

Tout cela doit normalement se faire dans le courant de l'automne pour être livré, comme d'habitude, en décembre sachant qu'à partir du mois de novembre, la réalisation de travaux d'enrobés et de maçonnerie en station de montagne n'est pas toujours aussi évidente qu'en ville de plaine. Je demande donc une certaine tolérance à tout le monde. C'est une contrainte importante pour les commerçants, et une discipline à donner, c'est un vrai challenge.

Dans le cadre de cette rénovation, nous avons, à terme, le souhait de rendre cette place entièrement piétonne, ce qui explique qu'on ne va pas matérialiser des voies de circulation. On le fait par un barriérage mobile, c'est effectivement un pis aller mais on ne peut pas faire autrement.

Nous mettons en place des plans de circulation, différents selon les saisons et ce en liaison étroite avec les acteurs de la commune (Offices de tourisme de Morzine et Avoriaz, association des commerçants de Morzine, association des hôteliers) dans le but, à moyen terme, de rendre la ville aux piétons.

Autre gros projet : la piscine couverte

Nous avons achevé la chaufferie bois. Nous avons attaqué les travaux de la piscine couverte, qui représentent également, sur le plan réalisation, une véritable gageure, puisqu'à partir du 23 août nous allons fermer la piscine pour faire les travaux nécessaires (vestiaires et équipements) afin d'obtenir un fonctionnement de la piscine d'été en juillet 2011. La livraison de la piscine couverte est prévue normalement pour l'hiver 2011.

Autre projet important : le remplacement de l'ascenseur incliné dont le coût total de disfonctionnement (démontages, réparations + entretien) a avoisiné, au total 1 million d'Euros !! Le planning d'exécution consiste à le remplacer par un ascenseur vertical ; il ne pourra être réalisé, dans le meilleur des cas, qu'au printemps 2011.

Projet à plus long terme : la rénovation du plan. Un mandat municipal dure 6 ans alors qu'un projet immobilier urbain s'étend, en général, sur 20 ans. Il faut le temps de se donner des structures quels que soient les désagréments provisoires que cela peut engendrer.

Les projets deviennent difficiles car leur contexte actuel est marqué par un environnement règlementaire extrêmement rigoureux :

Concernant la commune, nous avons le PLU, document d'urbanisme qui constitue déjà un bon cadre de travail.

Mais nous avons malheureusement en plus plusieurs couches qui viennent s'y superposer :

- le SCOT du Chablais (syndicat d'aménagement qui regroupe les 66 communes du Chablais et qui est tenu d'élaborer un schéma de cohérence territoriale) C'est une couche supplémentaire destinée à encadrer le PLU. Ce document comporte un certains nombres de difficultés notamment en ce qui concerne les UTN (Unité Touristique Nouvelle) et les aménagements de la rive alémanique

- la DTA (Directive Technique d'Aménagement des Alpes du Nord).

- Le SCOT est un document à niveau régional, la DTA est une volonté de l'état. Le plan de prévention des risques naturels, Ce PTR étant actuellement en cours de révision, l'état élabore pour nous une carte de gestion des aléas qui n'est qu'un projet mais qui est opposable et qui sert de base à l'attribution des permis de construire, par exemple. On travaille donc sur des documents non officiels et provisoires pour raisonner sur des schémas d'aménagements futurs. Cette carte de gestion des aléas ressemble à un parapluie géant destiné à éviter un certains nombres de problèmes liés aux risques.

- les textes issus du Grenelle 2 de l'environnement qui nous contraignent également au niveau du SCOT et des schémas d'aménagement.

Résultat : actuellement, tout projet est soumis à une législation floue, en cours d'évolution. Pour prévoir une remontée mécanique il faut raisonner par rapport à des règlementations qui ne sont pas figées. Exemple concret :

la liaison Morzine-Prodains est considérée par certains services de l'état comme "une extension du domaine skiable" et implique que nous nous mettions dans une procédure de déclaration d'unité touristique nouvelle (UTN), procédure extrêmement lourde et qui ne va pas dans le sens d'une accélération des projets. Le même type de création d'UTN ressort actuellement d'une réglementation qui était en vigueur à l'époque où nous avons commencé mais il doit être inscrit également dans le SCOT qui est en cours d'élaboration. Nous travaillons donc en stéréo permanente entre deux types de réglementation différente.

Nous avons quand même des projets, et le principal est d'améliorer la circulation dans Morzine pour, à plus ou moins long terme, laisser la ville aux piétons. Ce projet aura abouti lorsque nous aurons pu envisager les problèmes du bourg, trouvé des solutions aux problèmes de stationnement et augmenté les parkings. Quand on ne veut plus que les voitures circulent dans un centre ville, il faut d'abord qu'elles puissent stationner quelque part.

Nous avons également le souci de préserver le patrimoine bâti : nous envisageons un parcours touristique sur le vieux bourg, ce qui implique de restaurer des anciens bâtiments, témoins du passé du village. Dans ce cadre, nous avons également le projet de reconstruction d'une scierie bois de l'ancien temps qui a été démontée sur la partie haute de Morzine et qui serait installée aux Dérêches.

Cette préservation, ces restaurations constituent pour nous un objectif essentiel. On mène une action en ce sens avec la cellule architecturale du département.

Un autre projet en cours correspond à un besoin essentiel : la construction de logements sociaux dans la commune Morzine-Avoriaz. En effet, pour de jeunes ménages locaux qui souhaitent travailler à Morzine où il y a un gisement de travail important, se loger est pratiquement impossible, étant donné le prix de l'immobilier. Construire des logements sociaux est donc une nécessité, mais il faut trouver le bon emplacement. Il n'est pas question d'aller les construire à 4/5 km de Morzine. Nous avons un projet dans le centre de Morzine, face aux écoles, on est en train de signer la convention.

A Avoriaz, un permis de construire est en cours de dépôt pour 37 logements sociaux. Une classe a de l'école maternelle va fermer à la rentrée car, du fait de la migration des élèves, nous passons en-dessous du ratio de 32 élèves par classe Ceci est un très mauvais signe dans le sens du développement et de la vie de Morzine.

Le câble : Nous sommes actuellement en cours de consultation de maîtres d'oeuvre, cette liaison devant venir dans la continuité de la liaison "Prodains-Avoriaz". Le remplacement du téléphérique Prodains-Avoriaz devrait se faire en 2011/ 2012. La liaison Morzine/Prodains est un projet à plus long

terme qui devrait se faire dans la continuité. Le départ de ce gros porteur se ferait sur la place de la Crusaz.

L'UTN d'Avoriaz : des travaux sont en cours actuellement, ils correspondent au projet que je vous avais exposé l'an dernier ; il s'agit d'un des plus importants chantiers actuels de la région Rhône-Alpes, qui consiste non pas à augmenter la capacité d'Avoriaz mais à rehausser le niveau d'attractivité de la station et par là-même sa fréquentation et donc aussi les retombées économiques sur le territoire complet de Morzine-Avoriaz. C'est une charge lourde sur le plan des activités de la station en ce moment. Nous avons également la mise en place du plan neige correspondant aux équipements de la station en remontées mécaniques.

Domaine skiable Morzine-les Gets :

La réalisation d'un nouveau télésiège à Chamossière est en cours, elle apportera un plus au domaine de Morzine qui représente un potentiel de ski familial formidable et que beaucoup nous envient.

Pour les adhérents qui souhaiteraient avoir plus de précisions sur tous les gros projets en cours : il est possible de voir une exposition à la vieille poste qui permet de mieux situer ces projets dans le temps et dans l'espace.

Perspective de la candidature d'Annecy 2018

Tous les Chablaisiens, et particulièrement les Morzinois, se sont mobilisés avec enthousiasme. Mais récemment, le CIO a souhaité qu'Annecy revoie sa copie qui ne correspondait pas à ses critères.

Nous avons délibérément présenté une candidature de territoire, réparti entre Chamonix, les Aravis, le Chablais, en utilisant pratiquement les infrastructures existantes. En effet, si demain on nous demandait de faire un grand évènement sportif de niveau mondial dans le Chablais, les Portes du Soleil sont largement en mesure de répondre à cette possibilité. D'ailleurs, Georges Coquillard a initié un petit cahier dans ce domaine pour rappeler que nous sommes un site naturel de développement d'activités sportives au plus haut niveau. Le CIO ne parlait pas de la même chose. Donc le comité de candidature d'Annecy essaie de refaire une copie mais semble avoir un certain mal et il se pourrait que le Chablais ne soit plus tellement "dans le coup" de cette candidature. On le regrette, on soutiendra toute candidature qui permettra à la Haute-Savoie d'entrer aux JO, cela va de soi, mais il est clair que le territoire du Chablais est un site qui ne peut échapper à un grand évènement de ce niveau.

. Les infrastructures sportives existantes, vous les connaissez et nous sommes toujours en projet de les développer

- Les capacités d'accueil entre Thonon et Evian sont exceptionnelles.

- nous jouissons d'une notoriété internationale incomparable : la dernière étape du Tour de France a encore montré que l'on était au premier plan international dans tous les domaines.

- La stratégie d'accès au Chablais est le seul point sur lequel nous nous sentons un peu frustrés ; vous savez que le Chablais n'est pas particulièrement favorisé par ses accès que ce soit par la voie ferrée ou par la route et il est évident que cette candidature nécessitait l'accélération des projets en cours.

L'inter communalité : selon la loi de réorganisation de l'état nous devrions être arrivés à un schéma d'intercommunalité en 2014. Nous y réfléchissons actuellement ; nous avons lancé un appel d'offres pour nous faire assister par un cabinet spécialisé, étant entendu qu'une intercommunalité aurait l'avantage, tout en préservant l'identité de notre commune, de permettre la mutualisation d'un certain nombre de besoins, je pense par exemple à l'obtention des permis de construire.

Donc Morzine déjà en 2020, c'est une réalité économique qui est basée sur l'industrie touristique. Nous rappelons que c'est une véritable industrie, c'est un produit et nous avons intérêt à ce que tout cela fonctionne bien et corresponde aux souhaits de chacun. Une réalité économique, certes, mais qui est soucieuse de ménager un patrimoine et un environnement naturel et dans ce domaine, nous n'avons pas beaucoup de leçons à recevoir d'ailleurs.

Questions/Réponses

Q : (posée par une adhérente représentant 200 co-proprétaires du quartier du téléphérique de Nyon)

- Dans le cadre de la diminution de l'afflux de véhicules dans Morzine, nous souhaiterions avoir une petite navette électrique dans la vallée de la Manche en juillet et en août avec 2 aller-retour le matin et 2 aller-retour le soir.

- Par ailleurs, entre le cimetière et nos résidences, il y avait un chemin piétons matérialisé mais à présent, il est pratiquement effacé, ce qui fait que les piétons qui cheminent sur cette voie ne sont plus en sécurité.

- D'autre part, nous avons envoyé une pétition à la mairie concernant le sens giratoire qui existait en hiver et qui est supprimé le reste du temps. Or, à cet endroit, il y a un risque d'accidents très important. Nous insistons sur la nécessité de maintenir ce sens giratoire en permanence.

- On demandait également que soit aménagé un tri sélectif sur le parking de Nyon.

Et que dire des dépôts sauvages de gravats et des campings sauvages ? Nous sommes plus de 200 propriétaires et nous n'avons pas vocation à avoir la vue sur une décharge.

R : la matérialisation du cheminement piétonnier devrait être rétablie prochainement.

- La suppression du sens giratoire mérite réflexion.

- La question des décharges et du stationnement sauvage est une problématique qu'on constate périodiquement et qu'on essaie de régler.

- Les navettes représentent une charge considérable pour la commune. Pour l'instant, on essaie plutôt de rationaliser les circuits. C'est une très grosse réflexion qui s'insère dans la restructuration des modes de circulation.

Q : concernant l'aménagement de l'office de tourisme : nous avons, dans le cadre de notre association, une activité boules qui se déroulait sur cette place et ne concernait pas seulement les adhérents de l'ARM, mais aussi les touristes et les Morzinois qui venaient s'adonner à ce sport populaire. Peut-être avez-vous pensé à un endroit susceptible d'accueillir les joueurs et de développer cette activité qui, je crois, existe depuis très longtemps dans le village et qui, dans le cadre de notre association, avait une certaine importance et un certain succès. D'autre part : avez-vous un projet de tennis couverts?

R : le terrain de boules n'a pas été refait en raison du retard pris par le chantier.

Nous n'avons pas eu le temps de prendre les dispositions nécessaires. Pour jouer aux boules vous pouvez aller sur le terrain qui se trouve derrière "La Marmotte". Pour l'instant, nous sommes dans une phase de mutation des équipements. Les tennis couverts ne font pas partie de nos projets actuels.

Q : circulation sur la passerelle : les vététistes passent toujours outre l'interdiction

R : On a pensé à mettre un peu de service d'ordre mais le contrôle des vététistes n'est pas facile : la plupart d'entre eux sont des gens sportifs et fair play mais il y a aussi un certain nombre de voyous. Ceux-ci sont en général des gens qui sont de passage à Morzine, qui n'ont pas de papiers sur eux, qui sont insolvables. C'est également un de nos sujets de réflexion mais nous avons là affaire à un problème de société.

Concernant la remontée de la rue du bourg, c'est une rue à sens unique mais l'état a instauré un décret selon lequel, à partir du 1er juillet 2010, les cyclistes peuvent circuler en sens interdit dans les rues limitées à 30 km/heure. C'est une réglementation qui vient de nous être imposée.

Q : existe-t-il toujours un projet de route du Coulet et un projet d'accroissement du parking des Prodains ?

R : L'accroissement du parking des Prodains doit se réaliser : il s'agit de 350 places de parking ; les accord fonciers sont en cours de finalisation par la Serma qui en a la charge.

Concernant les parkings en général, nous sommes en cours d'étude et d'appel d'offres pour que le stationnement soit contrôlé : les parkings souterrains de la Crusaz et de Joux-Plane seront probablement gérés par un prestataire extérieur. Nous comptons mettre un système de gestion également sur les parkings de la Poste et du Palais des Sports qui posent des questions d'organisation car il ne faut pas limiter les accès clientèle. Nous avons donc un cahier des charges relativement épais. La gestion des horodateurs dans les rues s'insèrera dans le même cadre.

La gestion du parking des Prodains et de son extension future viendra en phase 2, l'extension et le dimensionnement de ces parkings étant conditionnés par l'emplacement exact que nous allons définir dans les semaines à venir pour la nouvelle gare de départ du téléphérique Prodains-Avoriaz.

Selon le positionnement, plusieurs places peuvent être conservées, annulées. C'est, en effet tout un travail de mise au point qui en est actuellement à la maîtrise d'oeuvre.

Concernant le projet de la route du Coulet, on devrait plutôt parler d'un projet de 3ème voie à Morzine. Ce projet n'a pas été reconduit car la problématique n'est pas de ramener de la circulation dans Morzine. La solution est liée à un projet d'aménagement du stationnement. Réflexion n'est pas décision mais nous examinons le projet de recréer l'unité de Morzine. Actuellement, Morzine est divisée entre 2 rives, avec, au milieu, le quartier du Plan. Ce quartier, qui se désertifie progressivement, constitue le trait d'union entre les deux rives de Morzine et nous avons le devoir de le réaménager ; nous étudions la réalisation de parkings dans cette zone et élaborons un plan d'aménagement avec un accès par tranchée couverte qui arriverait dans cette partie basse, cela constituerait une alternative à la troisième voie, l'important étant de trouver une boucle de circulation. Cette solution, en terme de coûts, représenterait un investissement de 12 millions d'Euros, alors que la route du Coulet représentait 17 millions d'Euros.

Jacqueline Rebin exprime ses remerciements à Monsieur le Maire et Georges Coquillard.

6. Remise des dons

Comme il est de tradition, l'ARM procède ensuite à la remise d'un don sous forme d'un chèque de 200€

à la bibliothèque (Madame Sylvette Kutnitzki, absente)

au secours en montagne (Monsieur Henri Pernet)

Monsieur le Maire remercie pour le choix du secours en montagne et fait part de ses intentions d'agrandir la bibliothèque. Monsieur le Maire quitte l'assemblée.

7. Divers

Intervention de Monsieur Koegler, du SIVOM

Monsieur Koegler annonce un changement à partir du mois de septembre dans la collecte des déchets : jusqu'à présent, en dehors de la saison touristique, au lieu de deux collectes d'ordures ménagères, il y aura une collecte d'ordures ménagères et une tournée de tri sélectif.

Pour la rive gauche : le lundi ce seront les ordures ménagères et le jeudi le tri sélectif.. Pour la rive droite : le mardi les ordures ménagères et le vendredi le tri sélectif.

Pendant la saison d'hiver il y aura toujours 3 collectes par semaine. Les collectes du mercredi et du jeudi seront des collectes de tri collectif.

Ce tri sélectif sera ramassé en bordure de voirie, comme précédemment mais les déchets devront être uniquement en conteneurs jaunes. Acheter un conteneur jaune n'est pas une obligation. Certains chalets ou copropriétés sont déjà organisés et font la démarche d'aller dans les points d'apport volontaire ; les co-propriétés qui utilisent les sociétés de nettoyage peuvent continuer avec ces sociétés qui feront le nécessaire pour apporter les conteneurs au SIVOM. Ces catégories de propriétaires n'ont pas besoin d'acheter un conteneur jaune.

Pour répondre à la question d'une résidente à propos des moloks, Monsieur Koegler précise qu'un marché a été passé avec un fournisseur de conteneurs semi-enterrés, ce type de conteneur sera la prochaine étape du tri sélectif. On fait déjà une saison d'hiver avec des points d'apports volontaires aériens en colonne. Ce qui est recherché impérativement, dans l'immédiat, ce sont les points d'apport volontaire. "Si vous souhaitez un point d'apport volontaire pour équiper votre propriété, venez nous voir et l'on peut faire une convention pour faire une installation, à condition que ça puisse servir également aux besoins de la voirie de proximité".

Monsieur Koegler laisse une documentation à disposition des résidents.

Intervention de Messieurs Denis et Benoît Tavernier, de l'Association des Commerçants de Morzine

Denis Tavernier présente l'association, composée de 15 membres. Le comité a des réunions régulièrement et entretient de très bonnes relations avec l'office de tourisme et la mairie pour discuter, notamment des problèmes de circulation. L'association fait partie de la Fédération des Commerçants de Haute-Savoie.

Benoît Tavernier reconnaît que l'ARM est importante pour l'association des commerçants, les résidents faisant partie intégrante de leur clientèle, au côté des Morzinois et des saisonniers.

“Nous avons pris la décision, il y a deux ans, de tourner un film dans Morzine, de faire un rapport et des propositions et on a trouvé avec la mairie beaucoup de terrains d'entente pour progresser. Une certaine partie des commerçants ont proposé de rendre piétonnières certaines rues. Si vous êtes intéressés, on pourra vous remettre le rapport que nous avons fait en 2008. Nous avons fait cet été un concours d'animation sur le Tour de France en juillet et sur le Multipass en août. Nous participons à différentes opérations et à certaines animations, notamment le tournoi de Tennis, que vous organisez. Les commerçants de Morzine sont ravis de retrouver les résidents et j'espère que vous trouverez votre bonheur chez nous, aujourd'hui, demain et pour longtemps.

Avant de clore l'Assemblée Générale, Jacqueline Rebin donne ensuite la parole à Alain Hermet, candidat à la présidence de l'A.R.M. :

“Je me suis porté candidat à la présidence parce que la situation de l'ARM, ces temps-ci me paraissait être difficile et sur le point d'exploser ; cette association aurait pu disparaître, et toutes ses activités auraient disparu avec elle. Cette situation m'a conforté dans le souhait de poser ma candidature. Ceci étant, le travail à faire à l'ARM est extrêmement important et il nous faut absolument des volontaires pour participer au travail du bureau.

Nous allons avoir besoin d'une secrétaire, d'un secrétaire adjoint et d'un trésorier adjoint, et si nous n'avons personne pour remplir ces fonctions, je crains que l'ARM ne puisse fonctionner comme jusqu'à ce jour.

Mon propos est donc de lancer un appel au peuple pour ceux qui auraient envie de maintenir l'ARM dans une situation telle qu'elle l'a été jusqu'à présent, c'est à dire une association dynamique et, de plus, sympathique”.

La séance est levée aux alentours de 20 heures et les participants sont invités à partager le pot de l'amitié.

Jacqueline REBIN

Secrétaire Générale